Guide d'utilisation

Invitation des étudiants à la collation des grades par les directions de programmes

Introduction :

Les directions de programmes peuvent invités manuellement des étudiants à la collation des grades dans les deux situations suivantes :

- Lorsqu'un étudiant qui termine son programme d'études au terme de la session d'été de l'année en cours désire participer à la collation des grades de cette année (demande de dérogation).
- Afin d'inviter plus rapidement un étudiant qui termine son programme au terme de la session d'hiver mais dont le rapport de cheminement ne sera pas satisfait avant le mois de mai. Note : Le statut « ACCEPTDIPLO » devra tout de même être attribué lorsque ce sera possible.

Procédure d'invitation

- 1. Accéder au menu SYADERO de Banner 9.
- 2. Saisir le NI de l'étudiant dans le champ NI.
- 3. Sélectionner la raison de l'envoi de l'invitation
 - i. Cliquer sur les trois petits points à côté du champ Raison.
 - ii. Double cliquer sur la raison de l'invitation :
 - DE : Dérogation diplômé session d'été
 - IH : Invitation diplômé hiver cheminement non-satisfait
- 4. Cliquer sur Lancer.



- 5. Sélectionner le programme concerné en cliquant sur la case Traiter du programme.
- 6. Cliquer sur le bouton **Soumettre.**



Note : Une fois le dossier soumis, le formulaire d'inscription sera généré automatiquement dans le dossier monPortail de l'étudiant (section **Études**, page **Collation des grades**). L'invitation courriel pourrait prendre quelques jours avant d'être envoyée car une intervention manuelle du BSG est nécessaire.